



150 ans d'action humanitaire
Conseil des Délégués du Mouvement international
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
Sydney (Australie), novembre 2013



Conseil des Délégués 2013

COMPTE RENDU DE L'ATELIER

LES PERSONNES HANDICAPÉES – INTÉGRATION DU HANDICAP

Présidence : Doan Van Thai, vice-président et secrétaire général de la Croix-Rouge du Viet Nam

Rapporteuse : Kerry McGrath, directrice des programmes communautaires de la Croix-Rouge australienne

A. RÉSUMÉ :

Les participants à l'atelier ont recensé les obstacles sociaux et économiques et les obstacles liés aux comportements que rencontrent les personnes handicapées (soit 15 % de la population mondiale). Ces obstacles les empêchent de participer pleinement et effectivement à la société et limitent leur accès au développement économique, à la formation, à l'emploi et aux services de santé, avec pour conséquence une pauvreté accrue et un manque d'autonomie.

Sept orateurs invités ont mis en lumière les types d'obstacle auxquels les personnes handicapées sont confrontées, notamment : manque d'infrastructures ; faibles attentes en termes de participation ; système nuisant à l'autonomie et offrant peu de possibilités aux personnes handicapées d'acquérir les compétences nécessaires à leur pleine participation au sein de leurs communautés. S'appuyant sur leur propre expérience, les orateurs vivant avec un handicap ont montré à quel point ces obstacles leur sont familiers et ont souligné combien il importe d'associer les personnes handicapées à tout programme ou mesure visant à faire tomber ces obstacles. « *Ce sont nous les spécialistes, nous vivons et travaillons avec notre handicap* », a dit l'un des orateurs, tandis qu'un autre faisait remarquer qu'il faut « *donner les moyens d'agir aux personnes handicapées, et nous permettre d'acquérir les compétences dont nous avons besoin pour gérer nous-mêmes nos vies.* »

Les orateurs ont relevé que les personnes handicapées ont un grand potentiel au sein de leurs communautés, mais que souvent celui-ci n'est pas reconnu ou n'est pas exploité. Les délégués à l'atelier ont souligné l'importance de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (2006) et des plans d'action spécifiques adoptés aux Conférences internationales du Mouvement. Les participants à l'atelier ont convenu d'œuvrer pour :

- prévenir le handicap et renforcer la protection en faveur des personnes handicapées dans les situations de conflit armé, d'urgence humanitaire et de catastrophe naturelle, ainsi qu'en temps de paix ;

- favoriser la pleine intégration, le sentiment d'appartenance et l'autonomisation des personnes handicapées en répondant à leurs besoins sur la base d'une approche axée sur la personne, en contribuant à faire tomber les obstacles, en déployant des activités de diplomatie humanitaire aux échelons national, régional et international, ainsi qu'en faisant évoluer les mentalités et les comportements pour mettre un terme à la discrimination, à la stigmatisation et à l'exclusion et consacrer le respect de la diversité et de l'intégration sociale ;
- faire appliquer les instruments pertinents du droit international pour garantir le respect des droits des personnes handicapées, lutter contre la discrimination, modifier les perceptions et combattre les stéréotypes et les préjugés ;
- adopter la résolution du Conseil des Délégués intitulée « Promouvoir l'intégration du handicap au sein du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge » et soutenir l'élaboration d'une stratégie relative au handicap pour l'ensemble du Mouvement, pour examen et adoption au Conseil des Délégués de 2015.

B. OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Comme indiqué ci-dessus, les orateurs ont donné un aperçu de leur propre expérience du handicap au quotidien, ainsi que des activités réalisées par le Mouvement dans le domaine du handicap. Les orateurs étaient :

- Mark Bagshaw – directeur général d'innov8 Consulting Group, volontaire et conseiller de la Croix-Rouge ; il est lui-même handicapé et s'emploie à promouvoir l'intégration du handicap en Australie ;
- Brett McClymont – employé de la Croix-Rouge australienne et participant aux Jeux olympiques spéciaux ;
- Christopher Banton, participant aux Jeux olympiques spéciaux ;
- Lucy Murillo, déléguée Jeunesse de la Croix-Rouge colombienne ;
- Katrien Beeckman, cheffe du département Principes et valeurs de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ;
- Pascal Hundt, chef de la division Assistance du CICR ;
- Rabah Jaber, chef des opérations du Croissant-Rouge palestinien.

Les participants à l'atelier ont soutenu la résolution du Conseil des Délégués à l'unanimité. Les représentants de la Croix-Rouge du Kenya, de la Croix-Rouge cambodgienne et de la Croix-Rouge chilienne ont exprimé leur souhait de figurer parmi les coauteurs de la résolution. De nombreux orateurs issus du Mouvement ont pris la parole lors de l'atelier, représentant notamment : la Croix-Rouge britannique, la Fédération internationale, la Croix-Rouge australienne, la Croix-Rouge du Kenya, la Croix-Rouge de l'Ouganda, la Croix-Rouge sénégalaise, la Croix-Rouge chilienne, la Croix-Rouge guinéenne, la Croix-Rouge cambodgienne, la Croix-Rouge colombienne, la Croix-Rouge chypriote, la Croix-Rouge de la Jamaïque et la Société de la Croix-Rouge de Belarus. Les participants à l'atelier ont approuvé à l'unanimité la présentation de la résolution à la plénière du Conseil des Délégués. Ils ont également approuvé de nouvelles mesures pratiques, qui sont détaillées aux sections C et D ci-après.

C. ÉLÉMENTS CLÉS SOULEVÉS AUTOUR DES QUESTIONS-GUIDES

Les lignes d'action suivantes ont été formulées à l'atelier concernant les questions-guides et l'énoncé de position.

- Veiller à ce que le principe « rien pour nous sans nous » soit solidement ancré dans toutes les approches et à ce que les personnes handicapées développent un sentiment d'appartenance à leurs communautés – en d'autres termes, veiller à ce que les personnes handicapées soient placées au centre de toutes les décisions, à tous les niveaux des activités du Mouvement.

- Faire en sorte que les composantes du Mouvement recrutent des personnes handicapées, y compris parmi les volontaires, conformément à l'engagement pris par le Mouvement d'être ouvert à tous.
- Mettre en œuvre des mesures d'intégration du handicap visant à favoriser l'autonomisation des personnes handicapées et leur sentiment d'appartenance au sein de toutes les composantes du Mouvement, en révisant les politiques, stratégies, pratiques et activités existantes ou en élaborant de nouvelles.
- Œuvrer à faire évoluer les comportements, les valeurs et les mentalités – à l'intérieur et à l'extérieur du Mouvement – pour déconstruire les mythes et les stéréotypes ; associer activement les jeunes et les réseaux Jeunesse aux activités de sensibilisation ; soutenir les initiatives visant à induire des changements de comportement et contribuer à leur croissance au sein des Sociétés nationales (et de la Fédération internationale).
- Faire connaître les enseignements tirés et les approches fructueuses afin de garantir que les besoins des personnes handicapées soient satisfaits dans les situations de risque, de conflit armé, d'urgence humanitaire et de catastrophe naturelle.

D. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Les participants à l'atelier ont approuvé la soumission de la résolution intitulée « Promouvoir l'intégration du handicap au sein du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge » pour adoption par la plénière du Conseil des Délégués de 2013. Ils ont également soutenu l'élaboration d'une stratégie relative au handicap pour l'ensemble du Mouvement, pour examen au prochain Conseil des Délégués en 2015.

Dans l'intervalle, ils ont appelé instamment le Mouvement à poursuivre sur sa lancée en vue d'assurer l'intégration du handicap au sein de toutes ses composantes, comme énoncé à la section C ci-dessus. Le postulat est que les personnes handicapées doivent être le moteur et la pierre angulaire des programmes et des pratiques visant l'intégration du handicap au sein du Mouvement.

Kerry McGrath, Croix-Rouge australienne, rapporteuse

Approuvé par : Doan Van Thai, Croix-Rouge du Viet Nam, président de l'atelier

17 novembre 2013